RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TRUSTEAM ROC EUROPE

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

TRUSTEAM FINANCE

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 9. Ce fonds dispose du Label ISR.
L'objectif de Trusteam ROC Europe est d'investir parmi les sociétés qui s'organisent pour satisfaire durablement leurs clients au sein de son univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans son indice de référence EuroStoxx 50 TR, tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de son indice de référence.
L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissement du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Le process ROC a comme objectif de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores :
-Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client).
-Un score « stratégie du client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client).
Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du cout d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour le maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients.
La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).
Cette approche extra-financière prend en compte les controverses et leur suivi le long de la période de détention du titre.
L'engagement de prise en compte des critères extra financiers est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement.
Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus.
Le fonds est exposé :
- à hauteur de 75% minimum en actions émises dans les pays de l'Union européenne et de l'EEE, dont 50% minimum en actions de la zone euro, et 10% maximum en actions non européennes.
- aux petites capitalisations inférieures à 1 milliard dans la limite de 20% de l'actif net.
- de 0% à 25% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, des pays de l'OCDE, l'UE, libellés en euro d'émetteurs publics et privés et accessoirement en obligations libellées en devises autres que l'euro, Le fonds investit sur des obligations notées investissables, soit BBB- minimum chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. Si l'émetteur est dégradé, la société de gestion fera sa propre analyse, selon sa procédure, et décidera de conserver ou non l'obligation.
En cas de dégradation, la part investie en obligations High Yield (titres spéculatifs), de notation inférieure à BBB- (Standard & Poor's) ou non notées, ne pourra pas dépasser 10 % de l'actif net.
- de 0% à 10% en obligations convertibles des pays de l'OCDE, l'UE libellées en euros. Elles seront obligatoirement notées selon le process de la Société de gestion, sans que l'exposition High Yield du fonds ne puisse dépasser 10% de l'actif net.
- de 0% à 50% au risque de change. L'exposition aux devises hors Union Européenne restera accessoire (maximum 10%).

Le fonds est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés européennes. Etant éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions), il est investi au minimum à 75% en actions et titres éligibles au PEA, émis dans des pays de l'Union Européenne et de l'EEE. Le Process ROC va nous permettre de sélectionner les leaders en termes de satisfaction client et les valeurs qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce au pricing power, à la recommandation et à la fidélité. L'éligibilité de la valeur est fonction de son score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de l'évolution du score. En titres de créance et instruments du marché monétaire, le fonds est investi en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme, titres négociables à court terme (intégrant les titres négociables à court terme émis avant le 31/05/2016). La durée de vie maximum des obligations est de 5 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. Ils seront sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers investissable, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm".). Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse.
En OPCVM, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français de toutes classifications ou européen ou de FIA Français ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions de FIA respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPC gérés par Trusteam Finance. Ces OPC intégreront une approche extra financière, ou seront labellisés ISRLe fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés, pour s'exposer et / ou se couvrir sur les risques de taux, de crédit, de change et actions.
Et sur des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés de la zone euro : bons de souscription et convertibles

COMMENTAIRE DE GESTION

1. Commentaire de gestion Trusteam ROC Europe

Trusteam ROC Europe termine l'année 2023 sur une hausse de 18.88% (I : +20.07%), l'Euro Stoxx 50 TR gagne 22.23%.

Contre toute attente, l'année 2023 s'est révélée être une bonne année pour les marchés portée par une économie étonnamment robuste, les ambitions des entreprises technologiques dans le domaine de l'intelligence artificielle, et récemment, la perspective d'une baisse des taux d'intérêt en 2024.

Les marchés actions ont en effet profité de l'anticipation de baisse des taux des banques centrales au fur et à mesure de la décélération de l'inflation. Le durcissement des politiques monétaires de la majorité des banques centrales s'est poursuivi durant une bonne partie de l'année, juillet pour la FED qui a ensuite maintenu ses taux dans la fourchette 5.25-5.50% et septembre pour la BCE dans une fourchette 4.00-4.25%. Le marché obligataire s'est redressé après une baisse historique, qui a brièvement fait grimper les rendements à des niveaux inégalés depuis la crise financière de 2008-2009. Le 10 ans allemand a perdu -55bps sur l'année pour terminer à 2.02% et le 10 ans US s'est stabilisé à 3.88%.

Cette année a également été marquée par un contexte macro-économique et géopolitique compliqué : crise des banques régionales américaines (dont la faillite retentissante de SVB), sauvetage de Crédit Suisse par UBS en Europe, persistance du conflit en Ukraine, tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine toujours d'actualité et nouveau conflit au Moyen-Orient. Ce contexte a incité les entreprises à la prudence : la détérioration des indicateurs macro-économiques a commencé à se voir dans les publications trimestrielles, la volatilité a pu être très forte avec d'importantes corrections en cas de déception…

Dans ces marchés volatils et nerveux, nous avons continué de nous concentrer sur notre Process "Satisfaction Client" et les résultats de notre étude IPSOS-Trusteam (100 000 clients interrogés sur plus de 900 marques dans 5 pays européens) qui nous permet de mieux appréhender l'environnement des entreprises et des clients pour construire un portefeuille avec confiance ! Nous avons donc continué d'écouter avec la plus grande attention les attentes des consommateurs pour mieux comprendre les changements en cours : pas de révolution, mais une accélération de la transition digitale et de la transition énergétique. Nous avons également fait attention à la situation financière des sociétés en privilégiant les sociétés ayant des bilans sains et solides.

En résumé, notre stratégie de gestion 2023 a privilégié des entreprises qui s'organisent pour satisfaire durablement leurs clients, à savoir des entreprises de qualité, leaders de la Satisfaction Client qui bénéficient :

- D'une croissance maitrisée
- D'un avantage compétitif certain
- D'un business model solide et éprouvé
- D'un bon pricing power
- D'un bilan financier solide
- De cash flows réguliers
- D'un management dédié à ses clients et attentif aux enjeux environnementaux

Notre niveau d'investissement s'établit autour de 91%. Les valeurs de la Liste d'Or, les sociétés qui sont selon nous les leaders incontestés de la Satisfaction Client, représentent près de 20% du portefeuille (au 29/12/23) avec AIR LIQUIDE, ASML HOLDING, et MICHELIN dans le top 10 de nos principales pondérations.

En 2023, nos 3 meilleurs contributeurs à la performance sont REDCARE PHARMACY (+198.35% ; principal contributeur +4.27pts), ASML HOLDING (+36.66% ; +2.12pts de contribution) et VOLVO (+48.91% ; +1.75pts de contribution).

- REDCARE PHARMACY a pleinement bénéficié de l'accélération de la digitalisation de la santé en Allemagne, voulue par le gouvernement, qui offre des opportunités importantes avec les e-prescriptions obligatoires en 2024. La société a également démontré sa capacité à générer une forte croissance, à améliorer sa rentabilité le tout avec un NPS élevé et en hausse. Les signaux sont au vert et les attentes des clients semblent durablement ancrées au cœur de la stratégie.
- ASML HOLDING est l'un des gagnants de l'intelligence artificielle : les quantités énormes de données à traiter nécessitent des puces de pointe fabriquées par ses équipements de lithographie ultra performants. ASML joue également un rôle majeur dans les volontés d'indépendance technologique des Etats-Unis, de l'Europe mais également du Japon et profitent donc des investissements massifs.
- VOLVO a profité d'une bonne reprise des commandes de camions, en particulier aux Etats-Unis, et aussi de nouvelles rumeurs sur la vente potentielle de la partie Equipement de Construction. Sa solide position financière est fortement appréciée et offre la perspective d'un retour aux actionnaires, conséquent.

A l'inverse, les sociétés qui nous ont le plus pénalisées sont : ASR NEDERLAND (-19.3% ; principal détracteur -0.64pts), FINECOBANK (-8.98% ; détracteur -0.64pts) et ZALANDO (-26.05% ; détracteur -0.42pts).

- ASR NEDERLAND a été pénalisée, pendant une bonne partie de l'année, par des craintes concernant l'acquisition d'Aegon qui est fortement exposée aux Etats-Unis. Nous avons pris la décision en mars de sortir la valeur du portefeuille jugeant que les conséquences de la crise bancaire sur l'opération étaient encore opaques.
- FINECOBANK a souffert des sorties de liquidités de ses clients. Il est intéressant de noter que notre baromètre de la Satisfaction Client IPSOS-Trusteam, publié en septembre, montrait que la FinTech italienne baissait fortement en Italie avec un score le plus bas jamais atteint.
- ZALANDO dans le secteur du e-commerce souffre avec la normalisation post-covid et les craintes sur la consommation des ménages dans un contexte inflationniste. Nous avons sorti la valeur du portefeuille en juillet n'étant pas convaincu par sa "stratégie client".

En termes sectoriels (selon l'outil PORT de Bloomberg) par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 TR, le secteur de la Consommation de Base, REDCARE PHARMACY étant classée dans ce secteur, contribue très fortement à la performance du fonds suivi par le secteur de la Consommation Discrétionnaire avec des valeurs comme PANDORA, AMADEUS IT, MICHELIN et HERMES. A l'inverse, le secteur de la Finance pèse en relatif par rapport à l'indice : le fonds est moins exposé aux banques traditionnelles, qui ont bien performé à l'image d'UNICREDIT, ING ou SANTANDER, car notre Process "Satisfaction Client" est prudent sur leur business modèle et peu d'entre elles sont éligibles. Notre sous-pondération du secteur des Technologies de l'Information pèse également en relatif car le secteur s'est très bien comporté. Notre absence de l'Energie nous pénalise de 0.89% par rapport à l'indice.

2024 s'annonce volatile avec son lot de surprises et ses conséquences sur les entreprises. Les risques baissiers sont bien présents : i) risque de récession aux Etats-Unis et en Europe, ii) perturbations géopolitiques et politiques durant une année d'élections présidentielles, notamment aux Etats-Unis, et iii) recrudescence de l'inflation. Les débats tourneront autour du timing des banquiers centraux dans leurs baisses des taux qui pourrait faire passer d'un « soft landing », anticipé par les marchés, à une récession sévère.

Dans ce contexte incertain et dans un monde qui change avec en toile de fond les grandes tendances clients (dont la transition digitale et énergétique), il est primordial d'évaluer sans cesse la qualité de l'actif client et des fondamentaux des entreprises sous le prisme des facteurs macroéconomiques dominants. Nous allons continuer de nous concentrer sur ce que nous maitrisons, notre Process "Satisfaction Client", et sur ce que peuvent maitriser les entreprises, entre autres leur actif client. Ce dernier constitue un avantage compétitif de taille et durable quelles que soient les prévisions macroéconomiques et la volatilité.

Bien que des facteurs exogènes, non fondamentaux et non liés à la Satisfaction Client, puissent continuer d'influencer la performance à court terme, nous sommes persuadés que la stratégie de ROC Europe est pertinente et créatrice de valeur sur le long terme. Nous restons convaincus de l'importance de la Satisfaction Client comme moteur de la performance financière et boursière des sociétés.

2. OPVCM gérés par Trusteam Finance détenus par le FCP

Au cours de l'exercice, Trusteam ROC Europe a investi pour de la diversification obligataire sur le fonds Trusteam Optimum B (1.1% du portefeuille au 31 décembre 2023). Il a investi également sur Trusteam ROC B (3.6% - 31 décembre 2023) pour son exposition internationale hors UE, sur Trusteam ROC FLEX (2.7%- 31 décembre 2023) dans un objectif de décorrélation avec les marchés, et sur TF GLOBAL CLIENT FOCUS (1.9%- 31 décembre 2023 pour son modèle de gestion systématique de la Satisfaction Client.

3. Les principaux mouvements à l'achat et à la vente sur 2023

> Top 5 entrées

AMPLIFON

DEUTSCHE TELEKOM

ELIS

AIR FRANCE-KLM

FERRARI

> Top 5 sorties

AMADEUS IT

HERMES

PANDORA

SAINT GOBAIN

ATLAS COPCO

> Top 5 allègements

REDCARE PHARMACY

ASML HOLDING

SVENSKA HANDELSBANKEN

ADYEN

FINECOBANK

> Top 5 renforcements

KPN

WHITBREAD

D'IETEREN

MICHELIN

MELIA HOTELS

4. Principales pondérations au 29/12/23 :

TOP 10		29/12/2023
1	AIR LIQUIDE	4.6%
2	ASML HOLDING	4.6%
3	UCB	4.3%
4	KPN	4.2%
5	AMPLIFON	4.1%
6	VOLVO	3.9%
7	SAMSE	3.8%
8	VONOVIA	3.6%
9	MICHELIN	3.6%
10	ELIS	3.5%

5. Prise en compte des critères ESG dans le politique d'investissement

Ce fonds respecte la politique d'exclusion mise en place au sein de TRUSTEAM FINANCE

Ce fonds s'engage à avoir un taux d'alignement à la Taxonomie de 0%

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières.
En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;

- accroître la fidélisation des clients ;

- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;

- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow

- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises.

La Satisfaction Client joue un rôle médiateur entre les performances extra-financière et financière de l'entreprise. Afin de répondre, dans la durée, aux attentes et aux évolutions de ses clients, l'entreprise doit rassembler ses parties prenantes autour d'une vision commune. Cette dernière a un impact positif pour l'ensemble de la société en créant de la valeur pleinement partagée avec le client. Pour se faire, elle construit :

- Une culture client forte qui rend impératifs la formation, l'autonomie et l'engagement des employés ;
- Un process d'innovation permettant de répondre aux attentes environnementales de ses clients ;
- Une gouvernance cohérente garantissant confiance et alignement des intérêts des différentes parties prenantes.

L'entreprise et ses salariés sont unis au service du client afin de créer une expérience client cohérente et respectueuse de l'environnement.
A travers le prisme du client, le fonds a pour objectif de distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance aussi bien financière qu'extra-financière.

La qualité ESG des émetteurs est évaluée par le score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de ce score. La qualité ESG des fonds est donc évaluée par le score ROC du portefeuille défini comme la moyenne pondérée des Scores ROC des valeurs en portefeuille. Ce score est à comparer à celui de l'univers d'investissement. Ce score est publié dans les reporting extra-financier trimestriel des fonds

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).
Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les controverses ESG sérieuses, représentant une menace sévère pour la Satisfaction Client et qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse claire ou appropriée de la part de l'entreprise, font l'objet d'un « Engagement » collaboratif avec d'autres Sociétés de Gestion afin d'obtenir plus d'information sur la problématique et comprendre si la réponse apportée par l'entreprise est appropriée ou non (cf. Politique de vote et d'engagement http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html).

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.
- Aspect qualitatif de l'intégration de la dynamique positive ou négative du score ROC de l'entreprise
- Subjectivité des informations qualitatives émises par l'analyste extra financier.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport 29LEC, politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure de la performance ESG, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc-europe/

6. Rapport ESG[1]

Au cours de l'année 2023, nous avons eu à cœur de respecter notre méthodologie ROC. Trusteam ROC Europe a été investi à 100% sur des valeurs éligibles contre entre 38% (T1), 38% (T2), 37% (T3) et 43% (T4) pour l'Euro Stoxx 50. Avec un taux d'exclusion ISR sur l'année qui varie entre 72% et 73%, notre analyse peut être qualifiée de très exigeante[2]. En conséquence, le score ROC moyen du portefeuille (entre 5.5 et 6.4) est nettement supérieur à celui de l'Euro Stoxx 50 (entre 3.3 et 3.5).

Zalando, Amadeus, Hermès, Siemens Healthineers, Scout24, Duerr et Deutsche Telekom sont des valeurs qui ont été sorties du portefeuille pour des raisons extra-financières. En plus de controverses, liées à des accusations de « greenwashing » pour Air-France par exemple, certaines valeurs ont été dégradées pour cause de satisfaction client en baisse et de stratégie client en évolution.

Nous surveillons de près les risques extra-financiers, en particulier à travers les controverses qui touchent les valeurs que nous avons en portefeuille. Par exemple :

- **Air Liquide, Michelin, Roche** : flagués par l'ONG suèdoise Chemsec qui publie une liste de produits chimiques à impact négatif
- **CARREFOUR :** ajouté à la liste de ClimateAction 100+ des sociétés les plus émettrices de CO2
- **CARREFOUR**: Publication d'un livre "Carrefour la grande arnaque" qui met en évidence des pratiques contractuelles litigieuses avec les franchisés
- **AMPLIFON**: L'Autorité italienne de la concurrence enquête sur le marché des aides auditives, estimant que les mécanismes de fixation des prix ne semblent pas suffisamment transparents

[1] Chiffres rebasés en retirant de l'actif net, la liquidité et les dettes d'états et para étatiques

[2] L'univers d'investissement de TRUSTEAM ROC EUROPE est constitué de toutes les valeurs européennes cotées et analysées, selon notre Process ROC, et présentes dans notre base de données interne. Au sein de cet univers d'investissement, l'univers d'investissable représente toutes les entités notées et qui répondent aux exigences de l'éligibilité selon le process ROC « Satisfaction Client ».

- **PETS AT HOME**: Les Autorités ouvrent une enquête sur le secteur des services vétérinaires au RU pour s'assurer que les clients prennent leurs décisions en toute connaissance de cause

Mais notre stratégie d'engagement comporte surtout un volet positif, visant à valoriser les bonnes pratiques des entreprises et à dialoguer avec elles. Trusteam ROC Europe a été investi sur les deux sociétés pour lesquelles Trusteam Finance est porte-parole du Climate Action 100+ (Saint-Gobain et Air Liquide).

Notre campagne d'engagement Sprint To Net Zero a également concerné les sociétés présentes dans Trusteam ROC Europe au 30 août 2023. https://www.trusteam.fr/sprint-net-zero-saison-3-accelerer-lengagement-actionnarial/

Cette campagne a été lancée afin de respecter l'engagement pris par Trusteam Finance d'atteindre 90% des actifs labellisés ayant pris un engagement Net Zero. Plus de détail ici : https://collaborate.unpri.org/group/20391/about

Sur le plan des indicateurs extra-financiers, la performance ESG du fonds est meilleure que l'Euro Stoxx 50. Cela est vrai en particulier sur son principal indicateur extra-financier qu'est la Satisfaction Client (taux de couverture de 100% de l'Euro Stoxx 50 et du fonds), comme le montre le tableau ci-dessous :

Taux de Satisfaction Client[3]	ROC Europe	Euro Stoxx 50
T1	78%	75%
T2	77%	75%
T3	77%	75%
T4	77%	75%

Emissions totales de CO2 (Scope 1-2-3)	Roc	Base de comparaison
T1	24 829 516 tCO2	57 040 892 tCO2
T2	22 166 028 tCO2	56 371 866 tCO2
T3	21 941 350 tCO2	61 177 891 tCO2
T4	20 101 383 tCO2	55 151 898 tCO2

Les autres indicateurs de performances ESG sont globalement en ligne avec que ceux de l'Euro Stoxx 50.

% des 39 indicateurs de performance ESG meilleur que leur benchmark	Total	E	S	G
T1	51%	59%	45%	43%
T2	54%	65%	45%	43%
T3	51%	59%	45%	43%
T4	57%	65%	64%	29%

[3] Chiffres rebasés en retirant de l'actif net, la liquidité et les dettes d'états et para étatiques

Il faut cependant bien garder plusieurs biais en tête. Tout d'abord, le taux de couverture de ces indicateurs : il reste relativement faible, certains d'entre eux ne dépassent pas les 50%. Ensuite, les biais sectoriels : certains secteurs parmi les plus polluants et émetteurs de CO2 (Oil&Gas, Utilities, Commodities…) sont exclus de nos portefeuilles, le portefeuille n'est donc pas investi sur ces sociétés contrairement à l'Euro Stoxx 50, ce qui améliore très significativement les performances environnementales du fonds. Notre politique d'exclusion est disponible ici : https://www.trusteam.fr/nos-engagements/

Enfin, les indicateurs de gouvernance et sociaux sont essentiellement liés à une forme de « Corporate Governance » fortement biaisée en faveurs des plus grandes sociétés composant l'Euro Stoxx50. Il est donc logique que les performances du fonds soient inférieures sur cette thématique

<<<<<<<<<<<<<<<<<<<SOURCES>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Performance ESG[4]

T1	T2
51% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 59% des indicateurs environnementaux, 45% des indicateurs sociétaux, et 43% des indicateurs de gouvernance)	54% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 65% des indicateurs environnementaux, 45% des indicateurs sociétaux, et 43% des indicateurs de gouvernance)
T3	**T4**
51% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 59% des indicateurs environnementaux, 45% des indicateurs sociétaux, et 43% des indicateurs de gouvernance)	57% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 65% des indicateurs environnementaux, 64% des indicateurs sociétaux, et 29% des indicateurs de gouvernance)

Process

T1	T2
Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 73% (Univers d'investissement : 550 valeurs / Univers investissable, éligible au process ROC : 149 valeurs / Portefeuille : 30 valeurs). 100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 38% pour son indice de comparaison Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.1 / indice de comparaison : 3.5	Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 72% (Univers d'investissement : 548 valeurs / Univers investissable, éligibles au process ROC : 151 valeurs / Portefeuille : 32 valeurs). 100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 38% pour son indice de comparaison Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.0 / indice de comparaison : 3.4
T3	**T4**
Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 73% (Univers analysé: 548 valeurs / Eligibles au	Taux d'exclusion ISR du portefeuille : 72% (Univers analysé: 551 valeurs / Eligibles au

[4] Chiffres rebasés en retirant de l'actif net, la liquidité et les dettes d'états et para étatiques

process ROC : 147 valeurs / Portefeuille : 30 valeurs). 100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 37% pour sa base de comparaison Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.4 / base de comparaison : 3.3	process ROC : 155 valeurs / Portefeuille : 30 valeurs). 100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 43% pour sa base de comparaison Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné. Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 5.5/ base de comparaison : 3.4

Taux Csat

T1	T2
Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 78%, contre 75% pour son indice de comparaison	Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 77%, contre 75% pour son indice de comparaison
T3	**T4**
Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 77%, contre 75% pour son indice de comparaison	Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 77%, contre 75% pour son indice de comparaison

7. Performances

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Trusteam ROCE R	23.97	9.24	11.9	-0.04	7.76	-14.01	8.93	-3.92	16.85	-23.25	18.88
Trusteam ROCE I			13.02	0.97	8.83	-13.34	10.03	-2.96	18.03	-22.48	20.07
Trusteam ROCE P								-3.92	16.84	-23.25	18.88
Indicateur de référence Eurostoxx 50 TR	22.48	4.69	6.41	3.71	9.15	-12.03	28.2	-3.2	23.34	-9.49	22.23

8. Changement dans le Prospectus

Modifications apportées au Prospectus en date du 18 décembre 2023

- L'exposition en actions émises dans les pays de l'Union Européenne progresse de 60% à 75% minimum.
- L'exposition en titres de créance et instruments du marché monétaire baisse de 40% à 25%.
- L'exposition au risque de change qui baisse de 100% à 50%
- L'exposition au risque High Yield est inchangée à 10% maximum, mais intègre les obligations convertibles en sus des obligations et titres de créances.
- Les parts seront exprimées en dix millièmes.
- Suppression des commissions de mouvement
- Mise en place de frais de fonctionnement à 0.20%.
- Suppression des couts d'entrée pour les parts B (Code Isin FR0011896430).

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

ANNEXE V SFDR au 29 décembre 2023

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1, 2 et 3 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nom du produit : TRUSTEAM ROC EUROPE

Identifiant de l'entité juridique : 9695005X36EGTDTPSK89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? *[cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]*

☒ **Oui**	☐ **Non**
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de__% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 94.26 % de l'actif net et 100% de l'actif hors liquidité et dettes d'états au 29/12/2023	☐ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une **liste des activités durables sur le plan environnemental**. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif du fonds est un objectif social : investir dans les sociétés leaders en termes de satisfaction client. Le taux de satisfaction client donne une indication sur le degré de "responsabilité" des entreprises (analysé par le prisme client) dans lesquelles nous sommes investis. Le détail de notre processus d'investissement est détaillé ici.

41

Le principal indicateur de durabilité utilisé est un indicateur social : « le taux de satisfaction client » des sociétés sur lesquelles le fonds est investi. Des indicateurs extra-financiers (33) sont suivis, ex post, tous les trimestres pour évaluer la performance du fonds par rapport à son indice de comparaison.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les deux principaux indicateurs de durabilité suivis sont les suivants :

La performance extra-financière de Trusteam ROC Europe est comparée à celle de son indice de référence, l'Eurostoxx50 TR.

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le reporting mensuel du fonds.

- ***… et par rapport aux périodes précédentes ?*** *[inclure la question relative aux produits financiers lorsqu'au moins un rapport périodique précédent a été fourni conformément à la section 1 du chapitre V du règlement délégué (UE) 202x/xxx de la Commission]*

Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ? *[inclure la question dans le cas où le produit financier comprend des investissements durables]*

De nombreuses études académiques ont montré que la satisfaction client est bien le « chainon manquant » permettant de faire le lien entre la performance financière et la performance extra-financière. La satisfaction client est donc au cœur de la performance extra-financière des entreprises. En effet, les attentes des clients ont évolué : pour être satisfait, le client attend des entreprises plus de responsabilité. Pour satisfaire cette attente, les entreprises doivent aligner leurs intérêts avec ceux des parties prenantes (employés, clients..) et s'organiser autour d'une « raison d'être » qui, au final, produit un impact positif sur l'entreprise toute entière. Plus de détails à retrouver dans notre Livre Blanc publié en 2018 et consacré au sujet (disponible sur demande).

Notre politique d'exclusion, explicitée dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, permet de sélectionner des investissements qui ne détériorent pas un objectif social ou environnemental. Par ailleurs, le suivi ex-post d'une trentaine d'indicateurs extra-financiers, publiés trimestriellement, nous permettent également de renforcer ce contrôle.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement

via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité. Les PAI (principales incidences négatives) sont également suivis après l'investissement dans nos reportings extra-financiers, publiés trimestriellement et semestriellement.

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ces principes sont pris en compte dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, disponible ici :
Ils sont également pris en compte dans notre politique de gestion des controverses : Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG...).

Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.

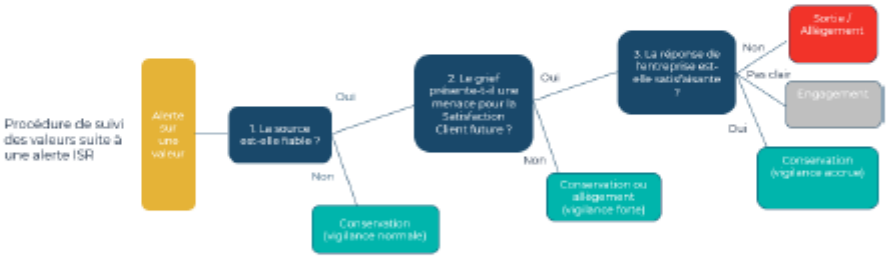

Au cours de la période, les controverses ci-dessous ont été identifiées :

- AIR-FRANCE : Accusé de greenwashing sur ses publicités
- DEUTSCHE TELEKOM : envisagerait de supprimer 1 300 postes dans sa filiale Telekom IT en Allemagne
- DEUTSCHE TELEKOM : recours collectif a été déposé aux Etats-Unis pour l'impact négatif de la fusion T-Mobile Sprint sur l'intensité concurrentielle américaine

Sur la période, Zalando, Amadeus, Hermès, Siemens Healthineers, Scout 24 et Duerr été sortie pour des raisons extra-financières (satisfaction client).

Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ? *[inclure ce paragraphe si le produit financier a pris en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité]*

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte en amont de l'investissement via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité, disponibles ici. Les PAI sont également suivis après l'investissement dans nos Reporting extra-financiers, publiés trimestriellement et semestriellement.

Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : année 2022

Principaux investisseurs	Secteur	% de l'actif	Pays
AIR LIQUIDE SA	CHEMICALS	4,58%	France
UCB SA	PHARMACEUTICALS	4,51%	Belgique
ASML HOLDING NV	SEMICONDUCTORS	4,40%	Pays-Bas
KONINKLIJKE KPN NV	TELECOMMUNICATIONS	4,30%	Pays-Bas
AMPLIFON SPA	PHARMACEUTICALS	4,06%	Italie
SAMSE SACA	RETAIL	3,86%	France
VOLVO AB	AUTO MANUFACTURERS	3,79%	Suède
DEUTSCHE TELEKOM AG	TELECOMMUNICATIONS	3,62%	Allemagne
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENT	AUTO PARTS&EQUIPMENT	3,59%	France
VONOVIA SE	REAL ESTATE	3,54%	Allemagne

Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation d'actifs ?*

Au 29/12/2023, 85.03% de l'actif net des investissements en titres vifs (hors liquidités et dettes d'états) étaient durables. 1.92% étaient investis dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social), 3,56% étaient investis dans Trusteam ROC (investissement durable social), 1,06% étaient investis dans Trusteam Obligations Court Terme (investissement durable social) et 2,69% étaient investis dans Trusteam ROC Flex (investissement durable social). Soit 100% des titres &OPC (hors liquidité et dettes d'états)

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

[inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- **Le chiffre d'affaires** reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- **Les dépenses d'investissement** (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- **Les charges d'exploitation** (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

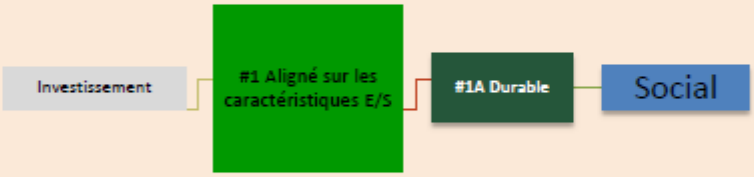

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie #1 alignée sur les caractéristiques E/S couvre :

- **Le catégorie b #1A Durable** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- **La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements présentant des caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Répartition des 10 premiers secteurs en % du portefeuille

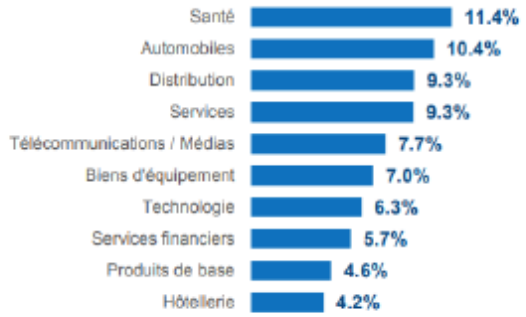

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le fonds poursuit un objectif social et s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.

** Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines*

- ***Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*** 0%
- ***Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?*** 0%

[inclure la remarque uniquement pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (EU) 2020/852]

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

100%

Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Au 29/12/2023, 97.34% des investissements (hors liquidités et dettes d'états) étaient durables. 1.92% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social), 3,56% étaient investi dans Trusteam ROC (investissement durable social), 1,06% étaient investi dans Trusteam Obligations Court Terme (investissement durable social) et 2,69% étaient investi dans Trusteam ROC Flex (investissement durable social).

Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

N.A.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable cours de la période de référence ?

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Total Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence. L'intention est d'avoir un « impact positif », d'après la classification de l'Impact Management Project.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extrafinancières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires, financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes…) ou extra financiers (controverses ; gouvernance…), pour juger du couple

[inclure la remarque concernant les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 qui investissent dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]

sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.

rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?***

La performance extra-financière de Trusteam ROC Europe est comparée à celle de son indice de référence, l'Eurostoxx50 TR.

- ***Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

[inclure la remarque concernant les produits financiers lorsqu'un indice a été désigné comme référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier]

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

INDICATEURS SURPERFORMANCE

Satisfaction Client

TRUSTEAM ROC EUROPE	EUROSTOXX 50
77%	75%

Les valeurs du fonds Trusteam ROC Europe ont en moyenne un taux de satisfaction client de 77%, contre 75% pour l'Eurostoxx 50.

Taux de Satisfaction Client moyen pondéré du poids des lignes en portefeuille

Taux de couverture Trusteam ROC Europe : 100%
Eurostoxx 50 : 100%

Total des émissions de CO2 (Scope 1-2-3)	TRUSTEAM ROC EUROPE	EURO STOXX 50
	20 101 383 tCO2	55 151 868 tCO2

*Une partie des scores de satisfaction client sont estimés en se basant sur la moyenne sectorielle de la valeur et en appliquant une décote de 30%.

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le reporting mensuel du fonds.

- ***Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

57% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux de l'EuroStoxx 50 (le fonds surperforme 65% des indicateurs environnementaux, 64% des indicateurs sociétaux, et 29% des indicateurs de gouvernance). Ensemble des indicateurs étudiés à retrouver dans le rapport de performance ESG.

- ***Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ?*** N.A.

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

TRUSTEAM ROC EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Les droits de votes attachés aux titres de sociétés sont en général exercés par le gérant, soit en assistant aux assemblées, soit en votant par correspondance, conformément à la politique de vote mise en place par la société de gestion.

Les droits de vote sont exercés lorsque les actions de la société représentent plus de 1% du portefeuille du FCP et si le fonds détient plus de 0,2% du capital de la société. Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de vote » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Conformément à l'article 314-75-1 du règlement général de l'AMF, Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires en prenant en compte des critères liés à l'exécution des ordres, au prix et à la qualité de l'analyse financière produite.

Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de sélection des intermédiaires » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le Site Internet de Trusteam Finance.

Application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance :
Trusteam Finance établit ce Reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la Politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

La politique de rémunération a vocation à intégrer à compter de 2022, la prise en compte des risques de durabilité dans le fonctionnement de la Société et les processus de décision d'investissement. La rémunération est applicable à l'ensemble du personnel.

Elle comprend :
Une partie fixe, et une part variable discrétionnaire visant à reconnaître la performance individuelle et le niveau d'implication des collaborateurs. Les performances individuelles du personnel, conditionnant la partie variable de la rémunération, intègrent le respect des process de gestion établis par la Société, dont la prise en compte des risques de durabilité dans les process de gestion.

Pour le personnel non identifié, la rémunération variable discrétionnaire est versée exclusivement en numéraire et sans aucun report.
Le personnel identifié comprend les dirigeants, les gérants financiers, le directeur de la recherche, le directeur du développement commercial, les commerciaux, le RCCI / responsable des risques, le Responsable du middle office.
Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2023 à 2 240.8K€ contre 1 753.8 K€ en 2022, dont la partie fixe est de 1 873.9K€ contre 1 704.9K€ en 2022
Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 90 % de la rémunération.
Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers.
Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et les trois Directeurs généraux ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché un montant de 289.26K€ en 2023, dont la partie variable est de zéro€, versus 328 K€ en 2022 dont la partie variable était de zéro.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le Président et les Directeurs généraux.

Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut être demandée par mail à contact@trusteam.fr ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 11 rue Berryer, 75008 Paris.

Evènements intervenus au cours de la période

18/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Changement de la dénomination des parts A (FR0007066725) et B (FR0011896430) dorénavant dénommées respectivement parts R et I

18/12/2023 Création de part : Ajout de la part M

18/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Mise à jour de la décimalisation des parts désormais en dix millièmes

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de la zone géographique OCDE

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Suppression du recours aux emprunts d'espèces

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque dans le paragraphe relatif aux risques de durabilité et le paragraphe relatif au risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs

18/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Mise à jour du paragraphe relatif aux modalités d'affectation des sommes distribuables avec l'ajout de la part M

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un disclaimer confirmant l'absence du mécanisme de plafonnement des rachats, dit Gates

18/12/2023 Frais : Mise à jour du paragraphe du tableau des frais facturés à l'OPCVM, sans entrainer une augmentation des frais d'après la société de gestion

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des méthodes de valorisation des Titres de créances négociables et Autres TCN

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'annexe SFDR

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**41 378 586,08**	**39 015 458,48**
Actions et valeurs assimilées	**36 245 970,08**	**35 272 704,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 245 970,08	35 272 704,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**1 195 824,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 195 824,00	0,00
Titres de créances négociables	1 195 824,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**3 936 792,00**	**3 742 754,12**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 936 792,00	3 742 754,12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**2 478,12**	**7 440,19**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**2 478,12**	**7 440,19**
Comptes financiers	**1 303 366,52**	**970 809,92**
Liquidités	**1 303 366,52**	**970 809,92**
Total de l'actif	**42 684 430,72**	**39 993 708,59**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**41 059 527,36**	**41 212 696,83**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**1 274 878,63**	**-1 558 834,13**
Résultat de l'exercice (a, b)	**294 891,21**	**285 654,67**
Total des capitaux propres	**42 629 297,20**	**39 939 517,37**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**55 133,52**	**54 191,22**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**55 133,52**	**54 191,22**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**42 684 430,72**	**39 993 708,59**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	961 572,42	1 116 398,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	4 032,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**965 604,42**	**1 116 398,92**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	32,32	4 618,31
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**32,32**	**4 618,31**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**965 572,10**	**1 111 780,61**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	651 578,60	743 573,32
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**313 993,50**	**368 207,29**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-19 102,29	-82 552,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**294 891,21**	**285 654,67**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0007066725	2,2 % TTC dont frais de gestion financière : 2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
I	FR0011896430	1,2 % TTC dont frais de gestion financière : 1 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
P	FR0013281185	2,2 % TTC dont frais de gestion financière : 2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
M	FR001400MPT2	1,4 % TTC dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0007066725	Néant
I	FR0011896430	Néant
P	FR0013281185	Néant
M	FR001400MPT2	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007066725 R
Néant
Néant
Part FR0011896430 I
Néant

Part FR0013281185 P
Néant

Part FR001400MPT2 M
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations convertibles, droits Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Actions, , obligations convertibles, droits : maximum 0,08% TTC avec un minimum de 15 € sur France - Belgique – Pays bas Et Autres pays : 30 € OPC : Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Français : 15 € TTC Etranger : 40 € TTC Obligations, Certificat de dépôt, Titres de Créances négociables, Billet de trésorerie Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Obligations négociés en net, titres négociables à court terme, TCN, : Commissions fixes 25 € TTC (France) 55 € TTC (Etranger) Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7 € Futures : 1,5 € TTC / Lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Règles applicables jusqu'au 17-12-2023 :

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Règles applicables à partir du 18-12-2023 :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme

»), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**39 939 517,37**	**62 987 995,72**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 294 247,55	2 572 189,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 902 052,53	-11 261 106,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 179 412,93	3 842 780,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 400 659,34	-5 449 446,59
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-468 163,08	-285 208,02
Différences de change	11 196,43	1 373,13
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 661 804,37	-12 837 268,36
Différence d'estimation exercice N	*6 558 614,20*	*896 809,83*
Différence d'estimation exercice N-1	*896 809,83*	*13 734 078,19*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	313 993,50	368 207,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**42 629 297,20**	**39 939 517,37**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 195 824,00	2,81
TOTAL Titres de créances	**1 195 824,00**	**2,81**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 195 824,00	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 303 366,52	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 195 824,00	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 303 366,52	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 SEK	% SEK	Devise2 GBP	% GBP	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 417 232,47	8,02	1 582 129,91	3,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,02	0,00	3 960,55	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**3 936 792,00**
	FR0007018239	TRUST.ROC FLEX R3D	1 146 229,00
	FR0010316216	TRUSTEAM OPT.I 3D	452 923,00
	FR0010985804	TRUSTEAM ROC B 3D	1 518 390,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	819 250,00
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**3 936 792,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			**0**	**0**	**0**	**0**

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			**0**	**0**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	294 891,21	285 654,67
Total	**294 891,21**	**285 654,67**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	70 272,13	63 741,79
Total	**70 272,13**	**63 741,79**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	223 069,91	219 973,67
Total	**223 069,91**	**219 973,67**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 549,17	1 939,21
Total	**1 549,17**	**1 939,21**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 274 878,63	-1 558 834,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 274 878,63**	**-1 558 834,13**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	708 726,31	-885 681,99
Total	**708 726,31**	**-885 681,99**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	550 528,31	-643 350,87
Total	**550 528,31**	**-643 350,87**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	15 624,01	-26 945,19
Total	**15 624,01**	**-26 945,19**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI R	47 946 014,68	237 606,427	201,78	0,00	0,00	0,00	-23,87
31/12/2019	C2 PART CAPI I	28 295 862,31	132 437,992	213,65	0,00	0,00	0,00	-23,16
31/12/2019	C3 PART CAPI P	94 445,25	453,00	208,48	0,00	0,00	0,00	-24,82
31/12/2020	C1 PART CAPI R	35 509 960,19	183 158,939	193,87	0,00	0,00	0,00	-44,84
31/12/2020	C2 PART CAPI I	23 016 542,90	111 009,24	207,33	0,00	0,00	0,00	-45,63
31/12/2020	C3 PART CAPI P	521 087,04	2 601,509	200,30	0,00	0,00	0,00	-46,33
31/12/2021	C1 PART CAPI R	34 429 203,60	151 976,107	226,54	0,00	0,00	0,00	9,69
31/12/2021	C2 PART CAPI I	27 646 234,24	112 975,424	244,71	0,00	0,00	0,00	12,76
31/12/2021	C3 PART CAPI P	912 557,88	3 898,99	234,04	0,00	0,00	0,00	10,02
30/12/2022	C1 PART CAPI R	22 647 566,22	130 249,009	173,87	0,00	0,00	0,00	-6,31
30/12/2022	C2 PART CAPI I	16 602 943,30	87 519,442	189,70	0,00	0,00	0,00	-4,83
30/12/2022	C3 PART CAPI P	689 007,85	3 835,50	179,63	0,00	0,00	0,00	-6,51
29/12/2023	C1 PART CAPI R	23 659 868,20	114 464,219	206,70	0,00	0,00	0,00	6,80
29/12/2023	C2 PART CAPI I	18 447 832,74	80 991,431	227,77	0,00	0,00	0,00	9,55
29/12/2023	C3 PART CAPI P	521 596,26	2 442,50	213,55	0,00	0,00	0,00	7,03

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 186,24500	1 785 499,45
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-24 971,03500	-4 758 984,27
Solde net des Souscriptions/Rachats	-15 784,79000	-2 973 484,82
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**114 464,21900**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 227,92100	504 468,50
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 755,93200	-1 860 248,57
Solde net des Souscriptions/Rachats	-6 528,01100	-1 355 780,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**80 991,43100**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	20,00000	4 279,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 413,00000	-282 819,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 393,00000	-278 540,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**2 442,50000**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007066725 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	462 582,72
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0011896430 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	176 431,30
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013281185 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	12 564,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	2 478,12
Total des créances		**2 478,12**
Dettes	Frais de gestion	55 133,52
Total des dettes		**55 133,52**
Total dettes et créances		**-52 655,40**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**41 378 586,08**	**97,06**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	36 245 970,08	85,02
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	1 195 824,00	2,81
TITRES OPC	3 936 792,00	9,23
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**2 478,12**	**0,01**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-55 133,52**	**-0,13**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**1 303 366,52**	**3,06**
DISPONIBILITES	1 303 366,52	3,06
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**42 629 297,20**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL BELGIQUE					**2 961 282,30**	**6,95**
BE0003739530 UCB			EUR	23 407	1 846 812,30	4,34
BE0974259880 D'IETEREN GROUP			EUR	6 300	1 114 470,00	2,61
TOTAL ALLEMAGNE					**4 472 852,00**	**10,49**
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	68 000	1 479 000,00	3,47
DE0007010803 RATIONAL			EUR	1 000	699 500,00	1,64
DE0007164600 SAP			EUR	5 400	753 192,00	1,77
DE000A1ML7J1 VONOVIA			EUR	54 000	1 541 160,00	3,61
TOTAL ESPAGNE					**596 000,00**	**1,40**
ES0176252718 MELIA HOTELS INTERNATIONAL			EUR	100 000	596 000,00	1,40
TOTAL FRANCE					**12 314 997,00**	**28,89**
FR0000060071 SAMSE			EUR	7 991	1 614 182,00	3,79
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	11 150	1 963 738,00	4,61
FR0000120172 CARREFOUR			EUR	40 000	662 600,00	1,55
FR0000121485 KERING			EUR	1 500	598 500,00	1,40

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	6 400	1 163 392,00	2,73
FR0010307819 LEGRAND			EUR	9 000	846 900,00	1,99
FR0012435121 ELIS			EUR	78 500	1 482 865,00	3,48
FR0013280286 BIOMERIEUX			EUR	12 800	1 287 680,00	3,02
FR001400AJ45 MICHELIN			EUR	46 600	1 512 636,00	3,55
FR001400J770 AIR FRANCE-KLM RGPT 2023			EUR	87 000	1 182 504,00	2,77
TOTAL ROYAUME UNI					**1 582 129,91**	**3,71**
GB00B1KJJ408 WHITBREAD			GBP	28 000	1 177 929,92	2,76
GB00B63QSB39 GREGGS			GBP	13 500	404 199,99	0,95
TOTAL ITALIE					**2 391 450,00**	**5,61**
IT0000072170 FINECOBANK			EUR	48 000	652 080,00	1,53
IT0004056880 AMPLIFON			EUR	55 500	1 739 370,00	4,08
TOTAL PAYS-BAS					**8 510 026,40**	**19,96**
NL0000009082 KONINKLIJKE KPN			EUR	576 000	1 795 968,00	4,21
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	2 850	1 942 845,00	4,55
NL0011585146 FERRARI			EUR	4 200	1 281 840,00	3,01
NL0011821392 SIGNIFY			EUR	32 000	970 240,00	2,28
NL0012044747 REDCARE PHARMACY			EUR	9 400	1 237 040,00	2,90
NL0012969182 ADYEN			EUR	1 099	1 282 093,40	3,01
TOTAL SUEDE					**3 417 232,47**	**8,02**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SE0000115446 VOLVO S.B			SEK	69 500	1 639 162,76	3,85
SE0007100599 SVENSKA HANDELSBANKEN A			SEK	80 750	796 511,13	1,87
SE0012454072 AVANZA BANK REGISTERED SHS			SEK	46 644	981 558,58	2,30
TOTAL Titres de créances					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL Titres de créances négociables					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL FRANCE					**1 195 824,00**	**2,81**
FR0127921296 FRA.BT BNT07022024	22/06/2023	07/02/2024	EUR	1 200 000	1 195 824,00	2,81
TOTAL Titres d'OPC					**3 936 792,00**	**9,23**
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE					**3 936 792,00**	**9,23**
TOTAL FRANCE					**3 936 792,00**	**9,23**
FR0007018239 TRUSTEAM ROC FLEX R FCP 3DEC			EUR	4 390	1 146 229,00	2,69
FR0010316216 TRUSTEAM OPTIMUM I FCP 3DEC			EUR	2 570,651	452 923,00	1,06
FR0010985804 TRUSTEAM ROC PART B FCP 3DEC			EUR	3 000	1 518 390,00	3,56
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D			EUR	5 000	819 250,00	1,92

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM ROC EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
TRUSTEAM ROC EUROPE
Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
TRUSTEAM ROC EUROPE

Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TRUSTEAM ROC EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 19/04/2024 16:12:54

Christophe Coquelin
Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**41 378 586,08**	**39 015 458,48**
Actions et valeurs assimilées	**36 245 970,08**	**35 272 704,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 245 970,08	35 272 704,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**1 195 824,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 195 824,00	0,00
Titres de créances négociables	1 195 824,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**3 936 792,00**	**3 742 754,12**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 936 792,00	3 742 754,12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**2 478,12**	**7 440,19**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**2 478,12**	**7 440,19**
Comptes financiers	**1 303 366,52**	**970 809,92**
Liquidités	**1 303 366,52**	**970 809,92**
Total de l'actif	**42 684 430,72**	**39 993 708,59**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**41 059 527,36**	**41 212 696,83**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**1 274 878,63**	**-1 558 834,13**
Résultat de l'exercice (a, b)	**294 891,21**	**285 654,67**
Total des capitaux propres	**42 629 297,20**	**39 939 517,37**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**55 133,52**	**54 191,22**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**55 133,52**	**54 191,22**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**42 684 430,72**	**39 993 708,59**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	961 572,42	1 116 398,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	4 032,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**965 604,42**	**1 116 398,92**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	32,32	4 618,31
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**32,32**	**4 618,31**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**965 572,10**	**1 111 780,61**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	651 578,60	743 573,32
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**313 993,50**	**368 207,29**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-19 102,29	-82 552,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**294 891,21**	**285 654,67**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0007066725	2,2 % TTC dont frais de gestion financière : 2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
I	FR0011896430	1,2 % TTC dont frais de gestion financière : 1 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
P	FR0013281185	2,2 % TTC dont frais de gestion financière : 2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net
M	FR001400MPT2	1,4 % TTC dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0007066725	Néant
I	FR0011896430	Néant
P	FR0013281185	Néant
M	FR001400MPT2	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007066725 R
Néant
Néant
Part FR0011896430 I
Néant

Part FR0013281185 P
Néant

Part FR001400MPT2 M
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations convertibles, droits Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Actions, , obligations convertibles, droits : maximum 0,08% TTC avec un minimum de 15 € sur France - Belgique – Pays bas Et Autres pays : 30 € OPC : Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Français : 15 € TTC Etranger : 40 € TTC Obligations, Certificat de dépôt, Titres de Créances négociables, Billet de trésorerie Part perçue par le dépositaire (2) : 100% Obligations négociés en net, titres négociables à court terme, TCN, : Commissions fixes 25 € TTC (France) 55 € TTC (Etranger) Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7 € Futures : 1,5 € TTC / Lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Règles applicables jusqu'au 17-12-2023 :

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Règles applicables à partir du 18-12-2023 :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme

»), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**39 939 517,37**	**62 987 995,72**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 294 247,55	2 572 189,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 902 052,53	-11 261 106,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 179 412,93	3 842 780,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 400 659,34	-5 449 446,59
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-468 163,08	-285 208,02
Différences de change	11 196,43	1 373,13
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 661 804,37	-12 837 268,36
Différence d'estimation exercice N	*6 558 614,20*	*896 809,83*
Différence d'estimation exercice N-1	*896 809,83*	*13 734 078,19*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	313 993,50	368 207,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**42 629 297,20**	**39 939 517,37**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 195 824,00	2,81
TOTAL Titres de créances	**1 195 824,00**	**2,81**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 195 824,00	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 303 366,52	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 195 824,00	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 303 366,52	3,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 SEK	% SEK	Devise2 GBP	% GBP	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 417 232,47	8,02	1 582 129,91	3,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,02	0,00	3 960,55	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**3 936 792,00**
	FR0007018239	TRUST.ROC FLEX R3D	1 146 229,00
	FR0010316216	TRUSTEAM OPT.I 3D	452 923,00
	FR0010985804	TRUSTEAM ROC B 3D	1 518 390,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	819 250,00
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**3 936 792,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			**0**	**0**	**0**	**0**

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			**0**	**0**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	294 891,21	285 654,67
Total	**294 891,21**	**285 654,67**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	70 272,13	63 741,79
Total	**70 272,13**	**63 741,79**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	223 069,91	219 973,67
Total	**223 069,91**	**219 973,67**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 549,17	1 939,21
Total	**1 549,17**	**1 939,21**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 274 878,63	-1 558 834,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 274 878,63**	**-1 558 834,13**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	708 726,31	-885 681,99
Total	**708 726,31**	**-885 681,99**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	550 528,31	-643 350,87
Total	**550 528,31**	**-643 350,87**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	**30/12/2022**
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	15 624,01	-26 945,19
Total	**15 624,01**	**-26 945,19**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI R	47 946 014,68	237 606,427	201,78	0,00	0,00	0,00	-23,87
31/12/2019	C2 PART CAPI I	28 295 862,31	132 437,992	213,65	0,00	0,00	0,00	-23,16
31/12/2019	C3 PART CAPI P	94 445,25	453,00	208,48	0,00	0,00	0,00	-24,82
31/12/2020	C1 PART CAPI R	35 509 960,19	183 158,939	193,87	0,00	0,00	0,00	-44,84
31/12/2020	C2 PART CAPI I	23 016 542,90	111 009,24	207,33	0,00	0,00	0,00	-45,63
31/12/2020	C3 PART CAPI P	521 087,04	2 601,509	200,30	0,00	0,00	0,00	-46,33
31/12/2021	C1 PART CAPI R	34 429 203,60	151 976,107	226,54	0,00	0,00	0,00	9,69
31/12/2021	C2 PART CAPI I	27 646 234,24	112 975,424	244,71	0,00	0,00	0,00	12,76
31/12/2021	C3 PART CAPI P	912 557,88	3 898,99	234,04	0,00	0,00	0,00	10,02
30/12/2022	C1 PART CAPI R	22 647 566,22	130 249,009	173,87	0,00	0,00	0,00	-6,31
30/12/2022	C2 PART CAPI I	16 602 943,30	87 519,442	189,70	0,00	0,00	0,00	-4,83
30/12/2022	C3 PART CAPI P	689 007,85	3 835,50	179,63	0,00	0,00	0,00	-6,51
29/12/2023	C1 PART CAPI R	23 659 868,20	114 464,219	206,70	0,00	0,00	0,00	6,80
29/12/2023	C2 PART CAPI I	18 447 832,74	80 991,431	227,77	0,00	0,00	0,00	9,55
29/12/2023	C3 PART CAPI P	521 596,26	2 442,50	213,55	0,00	0,00	0,00	7,03

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 186,24500	1 785 499,45
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-24 971,03500	-4 758 984,27
Solde net des Souscriptions/Rachats	-15 784,79000	-2 973 484,82
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**114 464,21900**	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 227,92100	504 468,50
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 755,93200	-1 860 248,57
Solde net des Souscriptions/Rachats	-6 528,01100	-1 355 780,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**80 991,43100**	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	20,00000	4 279,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 413,00000	-282 819,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 393,00000	-278 540,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**2 442,50000**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007066725 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	462 582,72
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0011896430 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	176 431,30
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013281185 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	12 564,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	2 478,12
Total des créances		**2 478,12**
Dettes	Frais de gestion	55 133,52
Total des dettes		**55 133,52**
Total dettes et créances		**-52 655,40**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**41 378 586,08**	**97,06**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	36 245 970,08	85,02
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	1 195 824,00	2,81
TITRES OPC	3 936 792,00	9,23
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**2 478,12**	**0,01**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-55 133,52**	**-0,13**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**1 303 366,52**	**3,06**
DISPONIBILITES	1 303 366,52	3,06
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**42 629 297,20**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)					**36 245 970,08**	**85,03**
TOTAL BELGIQUE					**2 961 282,30**	**6,95**
BE0003739530 UCB			EUR	23 407	1 846 812,30	4,34
BE0974259880 D'IETEREN GROUP			EUR	6 300	1 114 470,00	2,61
TOTAL ALLEMAGNE					**4 472 852,00**	**10,49**
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	68 000	1 479 000,00	3,47
DE0007010803 RATIONAL			EUR	1 000	699 500,00	1,64
DE0007164600 SAP			EUR	5 400	753 192,00	1,77
DE000A1ML7J1 VONOVIA			EUR	54 000	1 541 160,00	3,61
TOTAL ESPAGNE					**596 000,00**	**1,40**
ES0176252718 MELIA HOTELS INTERNATIONAL			EUR	100 000	596 000,00	1,40
TOTAL FRANCE					**12 314 997,00**	**28,89**
FR0000060071 SAMSE			EUR	7 991	1 614 182,00	3,79
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	11 150	1 963 738,00	4,61
FR0000120172 CARREFOUR			EUR	40 000	662 600,00	1,55
FR0000121485 KERING			EUR	1 500	598 500,00	1,40

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	6 400	1 163 392,00	2,73
FR0010307819 LEGRAND			EUR	9 000	846 900,00	1,99
FR0012435121 ELIS			EUR	78 500	1 482 865,00	3,48
FR0013280286 BIOMERIEUX			EUR	12 800	1 287 680,00	3,02
FR001400AJ45 MICHELIN			EUR	46 600	1 512 636,00	3,55
FR001400J770 AIR FRANCE-KLM RGPT 2023			EUR	87 000	1 182 504,00	2,77
TOTAL ROYAUME UNI					**1 582 129,91**	**3,71**
GB00B1KJJ408 WHITBREAD			GBP	28 000	1 177 929,92	2,76
GB00B63QSB39 GREGGS			GBP	13 500	404 199,99	0,95
TOTAL ITALIE					**2 391 450,00**	**5,61**
IT0000072170 FINECOBANK			EUR	48 000	652 080,00	1,53
IT0004056880 AMPLIFON			EUR	55 500	1 739 370,00	4,08
TOTAL PAYS-BAS					**8 510 026,40**	**19,96**
NL0000009082 KONINKLIJKE KPN			EUR	576 000	1 795 968,00	4,21
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	2 850	1 942 845,00	4,55
NL0011585146 FERRARI			EUR	4 200	1 281 840,00	3,01
NL0011821392 SIGNIFY			EUR	32 000	970 240,00	2,28
NL0012044747 REDCARE PHARMACY			EUR	9 400	1 237 040,00	2,90
NL0012969182 ADYEN			EUR	1 099	1 282 093,40	3,01
TOTAL SUEDE					**3 417 232,47**	**8,02**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SE0000115446 VOLVO S.B			SEK	69 500	1 639 162,76	3,85
SE0007100599 SVENSKA HANDELSBANKEN A			SEK	80 750	796 511,13	1,87
SE0012454072 AVANZA BANK REGISTERED SHS			SEK	46 644	981 558,58	2,30
TOTAL Titres de créances					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL Titres de créances négociables					**1 195 824,00**	**2,81**
TOTAL FRANCE					**1 195 824,00**	**2,81**
FR0127921296 FRA.BT BNT07022024	22/06/2023	07/02/2024	EUR	1 200 000	1 195 824,00	2,81
TOTAL Titres d'OPC					**3 936 792,00**	**9,23**
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE					**3 936 792,00**	**9,23**
TOTAL FRANCE					**3 936 792,00**	**9,23**
FR0007018239 TRUSTEAM ROC FLEX R FCP 3DEC			EUR	4 390	1 146 229,00	2,69
FR0010316216 TRUSTEAM OPTIMUM I FCP 3DEC			EUR	2 570,651	452 923,00	1,06
FR0010985804 TRUSTEAM ROC PART B FCP 3DEC			EUR	3 000	1 518 390,00	3,56
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D			EUR	5 000	819 250,00	1,92